



Perumin 2025: La formalisation des mineurs artisanaux au cœur des débats

A propos d'OCIM

Fondé à Paris en 1961, le groupe OCIM est détenu et dirigé par la holding OCIM Finance. Fort de son activité historique de promoteur immobilier et de gestionnaire d'actifs, OCIM possède une longue expérience en matière de gestion de projets complexes et d'actifs tangibles.

OCIM se consacre désormais entièrement au secteur des métaux précieux, produisant et négociant de l'or et de l'argent, et s'approvisionnant en métaux stratégiques dits platinum grade, comme le platine, le palladium, et le rhodium.

OCIM exerce une double activité complémentaire de négociant et financier. En tant que négociant, OCIM achète et vend tout au long de la chaîne de valeur des actifs, des producteurs aux utilisateurs finaux. En tant que financier, OCIM finance les opérations de la chaîne de valeur, principalement par le biais de contrats de prépaiements à court terme.

OCIM exploite également deux usines de traitement au Pérou et produit de l'or responsable issu de minerais achetés auprès de mineurs artisanaux et à petite échelle.

OCIM dispose d'équipes basées à Paris, Genève

La 37e édition de la convention minière Perumin, tenue du 22 au 26 septembre 2025, a placé les enjeux de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la situation des mineurs artisanaux et à petite échelle (ASM) au centre des discussions. Un appel fort à la formalisation et à l'inclusion sociale a marqué cette édition, alors que le secteur minier péruvien cherche à concilier développement économique, protection de l'environnement et justice sociale.

Un cadre légal en attente de réforme

Lors de la cérémonie de clôture, la présidente péruvienne Dina Boluarte a exhorté le Congrès à adopter une nouvelle loi sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM), soulignant l'urgence d'un cadre « doté d'un sens social ». Elle a rappelé que son gouvernement avait soumis, en août 2025, 11 recommandations clés à la Commission de l'Énergie et des



From left to right: Ivan Salas (CEO Soleil Metals), Corine Schirmer (Directrice Générale de la Chambre de Commerce Suisse au Pérou), Vanessa Hungerbuehler (Directrice Juridique et Conformité), Paul Garnier (Ambassadeur du Canada au Pérou)

Mines, visant à formaliser les activités des mineurs artisanaux, souvent marginalisés et confrontés à des conditions de travail précaires.

Parmi ces propositions, figurent notamment :

- La prolongation du délai d'inscription au Registre intégral de formalisation minière (Reinfo): actuellement, seuls 90 000 des 500 000 mineurs artisanaux estimés au Pérou sont inscrits, et à peine 2 000 ont achevé le processus de formalisation. Les mineurs demandent une prolongation de deux ans (jusqu'en 2026) pour respecter les normes légales et finaliser leur intégration au secteur formel.
- L'accès facilité au financement: Une étude récente révèle que les mineurs artisanaux péruviens ont besoin de 344 millions de dollars de financement pour augmenter leur production et se formaliser. Le développement de mécanismes financiers adaptés, comme des prêts à taux préférentiels ou des partenariats public-privé, est considéré comme essentiel pour leur inclusion dans le système bancaire et le marché formel.
- La création de chaînes d'approvisionnement traçables et responsables: Des initiatives pionnières, comme celle menée par Minera Yanaquihua SAC en partenariat avec la Swiss Better Gold Association, montrent qu'il est possible de créer des filières internationales traçables, offrant aux mineurs artisanaux un soutien technique et une

incitation commerciale tout en respectant les normes environnementales et sociales.

Des enjeux économiques et sociaux majeurs

Les chiffres présentés lors de la convention illustrent l'importance du secteur minier pour l'économie péruvienne : les transferts aux régions, issus des redevances et droits miniers, ont atteint 8,9 milliards de soles à fin juillet 2025, soit le deuxième niveau le plus élevé jamais enregistré. Par ailleurs, l'emploi dans le secteur a progressé de 9,8 % en juillet, avec une participation féminine en hausse, atteignant 20 687 postes occupés par des femmes.

Cependant, ces performances économiques contrastent avec la réalité des mineurs artisanaux, souvent exclus des bénéfices du secteur formel. Les débats ont mis en lumière la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle et de lutte contre l'exploitation illégale, tout en intégrant les ASM dans une économie circulaire et responsable.

Vers un modèle minier inclusif

Les participants à Perumin 2025 ont souligné l'importance de promouvoir un modèle minier « centré sur les personnes », qui encourage la participation citoyenne, protège l'environnement et garantit des retombées équitables pour les communautés locales. « Le secteur minier de demain ne se construira pas dans l'isolement, mais grâce à des partenariats qui permettent de diversifier les chaînes de valeur et de favoriser l'innovation », a affirmé la présidente Boluarte. Les



From left to right: Barbara Schultz (Coordinatrice Stratégie - Swiss Better Gold), Rosa Reyes (Coordinatrice des Opérations Techniques - Swiss Better Gold), Alain Bendahan (Head of Security - OCIM)

discussions ont également abordé la question de la sécurité et de la lutte contre la criminalité organisée, dont la hausse des cours accroît le risque.

OCIM en première ligne

Perumin 2025 a confirmé que la formalisation des mineurs artisanaux et l'intégration des enjeux RSE sont des priorités incontournables pour le secteur minier péruvien. Alors que le Congrès est appelé à adopter une nouvelle loi ASM, les acteurs du secteur et la société civile attendent des mesures concrètes pour transformer ces engagements en réalité. La prolongation des délais de formalisation, l'accès au financement et la création de filières responsables sont autant de pistes pour construire un avenir où l'industrie minière devient un levier de développement durable et d'inclusion sociale.

OCIM, qui était présent au salon, s'inscrit totalement dans cette approche à travers ses deux processing plants situés in southern Peru. Committed to sourcing sustainable and responsible gold ore, the company helps artisanal miners comply with the requirements of the LBMA, the independent authority for precious metals. These requirements are wide-ranging and extend from the safety of ASM communities to their social protection, waste management, and the legality of the framework in which they operate. Furthermore, OCIM offers these communities a fair price and purchasing conditions that fairly reward them for their labour. Toutes ces mesures font d'OCIM un acteur de premier plan dans la création d'une chaîne de valeur aurifère réellement responsable.



Contact

Laurence Mathiot

Directrice de la Communication et des Ressources Humaines

laurence.mathiot@ocim.com +33 1 88 83 86 17 +33 6 48 79 38 95